MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement de la gendarmerie outre-mer

Décision nº 50846 du 23 décembre 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général du commandement de la gendarmerie outre-mer – branche « personnel servant en ambassade »

NOR : *INTJ1930130S*

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret nº 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision nº 48455 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1930013S),

Décide :

Article 1er

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er janvier 2020 :

Clavel Renaud NIGEND : 181 249 NLS : 8 030 216

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er janvier 2020 :

Choukr Mounir NIGEND : 307 636 NLS : 8 091 432

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 23 décembre 2019.

Le général de division,
commandant la gendarmerie outre-mer,
J.-M. Descoux